

L'établissement public de Ville-Evrard face au covid.19 : retour sur le dispositif de confinement, l'activité psy-covid, les perspectives et premiers enseignements

L'établissement public de Ville-Evrard spécialisé en santé mentale, est l'établissement de référence du département de la Seine-Saint-Denis dont il dessert les deux tiers du territoire à travers une organisation sectorisée et un maillage de structures de consultation et d'hospitalisation. Il accueille chaque année près de 30 000 enfants, adolescents ou adultes et en hospitalise 3 700. L'établissement qui comprend également deux instituts de formation et une maison d'accueil spécialisé a été particulièrement touché par la pandémie en raison de la circulation du virus sur le département mais aussi de la fermeture de l'ambulatoire au cœur de son dispositif de prise en charge. Il s'est réorganisé pour faire face et assurer la continuité des soins.

L'activité clinique pendant le confinement

Pendant les 8 semaines de confinement l'activité s'est recentrée sur des prises en charge en hospitalisation temps plein et en consultations, assurées pour l'essentiel à distance.

- En hospitalisation temps plein. Le dispositif déployé, visant à limiter les contaminations entre patients, a combiné dans un premier temps des admissions en unités d'entrants et unité psy-covid (spécialement installées) et des coordinations territoriales visant à réguler les flux entre les zones. Ce dispositif a été levé à disponibilité des tests pour un retour à une prise en charge sectorielle qui, reste complexe à mettre en œuvre de par la nécessité d'isoler les entrants et le poids des chambres doubles et triples. Sur la période du 17 mars au 11 mai, l'activité en hospitalisation temps plein a été 30% inférieure à celle de l'année précédente avec davantage d'admissions de patients relevant de la zone nord, où le virus circulait plus activement. Depuis le déconfinement, l'établissement qui subit à nouveau des tensions capacitaires plaide pour l'ouverture d'un hôtel social (qu'il a obtenu) et une régulation régionale des hospitalisations en psychiatrie.
- Les urgences psychiatriques en hôpital général. Les urgences psychiatriques dans les hôpitaux ont été assurées selon des modalités différentes avec un même objectif de zéro brancard psy. A l'hôpital de Saint-Denis, l'équipe de Ville-Evrard a été renforcée; à Bondy les urgences psy de l'hôpital Jean Verdier ont été délestées sur le site de Ville-Evrard où des locaux regroupant les consultations du centre d'accueil et de crise et des urgences ont été aménagés.
- Les patients psy-covid. 76 patients psy-covid ont été pris en charge dont 55 dans une unité dédiée, qui devrait fermer le 12 juin. Au pic de l'épidémie des transferts ont été organisés vers des unités psy-covid de la région, d'autres l'ont été vers des hôpitaux généraux pour des prises en charge somatiques plus intensives. Un patient est décédé. L'équipe de soins somatiques a été renforcée pour l'unité covid, mais aussi un appui à l'ensemble du dispositif de gestion du risque infectieux.
- Le suivi des patients en ambulatoire. Pour garder le lien avec ses patients, pendant le confinement et depuis, chaque équipe de secteur s'est organisée en fonction de ses ressources et équipements. Les accueils physiques de patients ont été limités aux centres médico-psychologiques et autres structures dont les locaux le permettaient, l'essentiel des prises en charge se faisant par téléphone et visio. Plusieurs équipes, après avoir priorisé les patients les plus dans le besoin se sont mobilisées sur des plans d'actions « zéro perdu de vue » et sur la préparation d'une vague covid psy avec le retour de patients connus des services mais aussi l'arrivée de nouveaux patients affectés par le

confinement ou ses incidentes économiques et sociales. Sur la période, l'activité ambulatoire (file active et actes) a diminué de 27%.

La gestion des ressources

- Ressources humaines. Pour limiter les risques de contamination, des équipes A et B ont été instaurées, lorsque c'était possible, avec une combinaison de présentiel, de télétravail et de réserve. Les soignants et médecins des structures fermées mais également les étudiants et enseignants des instituts de formation sont venues renforcer les équipes des unités ouvertes et participer à un dispositif de soutien psychologique spécial Covid. Les autres professionnels d'activités suspendues ont été mis à disposition des services hôteliers (cuisine, blanchisserie, fabrication de surblouses). Le décès d'un infirmier au début de la pandémie, a conduit l'établissement à mettre en place un dispositif de soutien des professionnels. Si le taux d'absentéisme moyen sur la période a été contenu à 11%, quelques foyers de contamination en unité de soins ont amené l'établissement à lancer un appel à renfort auprès d'hôpitaux de province (27 soignants).
- Hôtellerie et équipements. L'établissement qui, en début de pandémie a connu des difficultés d'approvisionnement en équipement de protection individuelle : masques, visières, surblouses et solutés hydro-alcooliques mais aussi en matériel pour l'unité psy-covid (oxygène) a bénéficié de nombreux dons mais aussi de dépannage d'hôpitaux voisins. Des transports de personnels en taxi et minibus ont été mis en place. La politique de bionettoyage et d'entretien des locaux, tout comme celle de vêture a été adaptée aux risques épidémiques ; ainsi, l'établissement va dorénavant assurer à l'ensemble des soignants la fourniture et l'entretien de tenues professionnelles. Enfin la restauration des personnels, limitée à la fourniture de plats à emporter depuis le 17 mars pourrait reprendre sur une formule mixte self et à emporter.
- Travail à distance. Peu développé avant la période Covid19, le travail à distance l'a été à marche forcée. L'établissement a été amené à équiper des postes fixes que les agents ont pu emporter chez eux mais aussi à déployer des outils de réunions à distance. Il a mis à disposition des médecins et psychologues, un outil de téléconsultations dans un cadre sécurisé. Enfin, il a décidé d'accélérer la mise en place d'un réseau social d'entreprise intégrant de nouveaux outils de travail collaboratif. Un pic de près de 12% de professionnels en télétravail a été constaté.

Le retour d'expériences, perspectives et recherches

- Retours d'expériences Au-delà de bilans et échanges réguliers sur la situation covid en réunions d'encadrement et dans les instances organisées tout au long des 2 mois de confinement, la cellule de crise a souhaité mettre en place un retour d'expériences élargi à l'ensemble des professionnels. Programmé sur la période juin-août, il combinera un bilan partagé du dispositif, l'inventaire des initiatives et innovations mais aussi le recueil d'avis sur les enseignements à tirer pour l'avenir.
- Etudes cliniques L'unité de recherche clinique de l'établissement a lancé plusieurs études internes dont deux portent sur les patients suivis pendant le confinement en hospitalisation et en ambulatoire et l'une sur le vécu des professionnels. L'établissement participe par ailleurs à l'étude nationale sur les unités psy-covid portée par le CHU de Nancy.

Annexes

Indicateurs durant les 8 semaines de confinement du 17 mars au 11 mai

Hospitalisation temps plein

- Plus de lits : 415 lits portés à 425 dès le 30 mars (ouverture d'une unité covid et de lits ados)
- Moins d'admissions : 558 admissions (70 par semaine pour 90 en 2019)
- Moins de sorties : 63 sorties par semaine pour 90 en 2019
- 76 patients psycovid dont 55 pris en charge dans un pavillon dédié, 15 dans les unités d'hospitalisation des secteurs et 9 transférés au pic de l'épidémie dans d'autres unités psycovid de la région. 4 patients l'ont été vers des hôpitaux généraux pour des soins somatiques plus intensifs, 1 patient de la MAS décédé.

Ambulatoire

- Centres médico-psychologiques ouverts, des structures ambulatoires fermées des prises en charge à distance.
- Moins de patients pris en charge : 11 632 patients ont été vus ou contactés par téléphone ou en téléconsultation pour 16 050 en 2019. En volume d'actes 49 502 pour 67 034 en 2019)
- Téléconsultations via Ortif depuis le 27 mars, : 270 rendez-vous programmées 153 de réalisés

Ressources humaines

- Taux d'infection par le Covid : 11% des agents (264 agents, 437 arrêts maladies ou renouvelés, 5 755 jours)
- Taux d'éviction pour le Covid : 7,5% (183 agents en éviction pour pathologies à risque, dont certains ont télétravaillé)
- Taux d'absentéisme moyen : 10,68%, (hors autorisation spécial d'absence)
- Pic d'absentéisme atteint le 24 avril avec 21,2% d'agents en maladie ou autorisés à rester à leur domicile (garde d'enfants, éviction par la médecine du travail...)
- Pic de non-présence sur le lieu de travail au cours de la période atteint le 24 avril avec : 29,7% d'agents à leur domicile (maladie, autorisation d'absence, télétravail)
- Absences covid : 5 755 jours d'absence maladie covid (16 163 jours d'absence intégrant les autres arrêts) 2 448 jours d'autorisation spéciale d'absence dont la moitié pour garde d'enfants

Surcoûts covid (estimation)

Surcoûts à ce jour : 540 230 €, à porter à 1 M€ en intégrant les dépenses post-confinement.
Ce montant ne prend pas en compte les 3,3 M€ de primes Covid pour les personnels (remboursement ARS, 2.3 M€ déjà versés) et 200 K€ de dépenses de taxis (remboursement CPAM)

Note DCOM pour l'ARS, préparation visite virtuelle du délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie.